

**Commune de CHARGEY LES GRAY**  
**Compte-rendu Conseil Municipal**  
**Séance du 14 décembre 2023 – 20H**

Début de la séance : 20H00  
Quorum atteint : 11 membres présents.  
2 absents – Lise LOMBERGER donne procuration  
à Emilie BERNARD.  
Présents : Mesdames GUINET, REVOY, CHOULET,  
BERNARD, Messieurs HEGO, GACONNET,  
BESANCENOT, TOURNERET, CHAUVELOT,  
FRANCOIS, JOBARD, CORIOL.

Désignation d'un secrétaire de séance : Pascal HEGO

-0-

1.- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 novembre 2023.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité

**2.- Délibérations**

A la demande de la trésorerie, Madame le maire présente une décision modificative concernant les opérations comptables liées à l'installation de l'éclairage public de l'impasse des jardins. Cette dépense doit être intégrée dans le budget communal et non dans le budget lotissement. Il s'agit d'un investissement pour la commune qui en restera propriétaire. Les crédits étant insuffisants, il convient d'ouvrir des crédits supplémentaires en dépenses et en recettes pour un montant de 1141.00 €  
**Cette Décision modificative est votée à l'unanimité.**

**Zones d'accélération**

Chantal GUINET rappelle la délibération du 28 novembre fixant les modalités de concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation terrestres de production d'énergies renouvelables. Conformément à cette délibération, une consultation a été effectuée à l'aide d'un registre à destination des habitants. Une visite a été enregistrée. Celle-ci n'a fait l'objet d'aucune remarque. A l'issue de cette consultation, les zones d'accélération ont été identifiées. La liste est consultable en mairie.

**Antenne ATC France**

Cet organisme nous relance pour l'implantation d'une antenne de télécommunications.

Chantal GUINET présente une carte avec l'emplacement possible. La discussion s'engage sur le bien fondé de cette implantation. Les avis s'expriment. Avant d'engager toute action de démarchage, la société ATC souhaite recueillir l'avis du conseil. Madame le Maire, demande l'autorisation de faire une proposition un peu plus éloignée sur le domaine public.

**Cette proposition est votée moins 4 abstentions.**

**Lavoir de la rue de la Chirolle**

Chantal GUINET rappelle la précédente restauration ainsi que son coût. Elle diffuse quelques photos prises dernièrement lors des importantes pluies. L'écoulement en provenance de l'abreuvoir vient saturer le mur d'eau provoquant ainsi une érosion importante, les joints disparaissent et le mur s'imprègne d'une humidité importante. Elle a contacté la police de l'eau puis Ingeniery 70.

Elle sollicite l'autorisation de poursuivre les investigations nécessaires auprès des services compétents.

**Cette autorisation est votée à l'unanimité.**

### **Prime du pouvoir d'achat**

Chantal GUINET présente l'instauration d'une prime de pouvoir d'achat. Elle s'applique aux agents publics. Le versement de cette prime est facultatif. Une délibération doit être prise pour l'instaurer et fixer son montant selon un barème applicable aux agents des trois fonctions publiques.

Après de nombreux échanges, **l'instauration de cette prime est votée à l'unanimité ;**

Toutes les délibérations ayant été prises, Madame le Maire poursuit en apportant d'autres informations.

### **Les chemins de randonnée**

Roland GACONNET présente cette information qui fait suite à deux réunions à la mairie en présence de deux représentants de la communauté de communes d'une part et une représentante du Conseil Départemental d'autre part.

Son financement est assuré par la communauté de communes et le département. L'entretien peut être délégué à l'association RANDOSGAN. Pour ce faire, il percevrait une subvention de la CCVG.

Une commission communale devra se réunir avant le 12 janvier afin de tracer le où les chemins.

### **Attribution de terres agricoles**

La décision est reportée au 25 janvier 2024. Quatre candidatures ont été reçues. Le préfet proposera une candidature.

### **Déclarations d'aliéner**

La commune n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les parcelles suivantes :  
AB 136, 189 – AC0041 - AC0360 – AC 41, 360.

### **Habitat 70**

Le projet n'est pas abandonné. Une seconde étude de sol vient d'être réalisée.

### **Projet Feu-récompense**

Roland GACONNET explique le mode de fonctionnement et les lieux possibles d'installation.

Une aide est possible par l'intervention des amendes de police.

D'autres précisions seront apportées ultérieurement en fonction de l'avancement de ce projet.

### **Question diverse**

Maxence COURIOL, à la demande d'un habitant, demande si la commune envisage la prolongation des bordures de trottoirs rue du moulin.

L'idée est retenue, sans pouvoir, à ce jour, la prévoir au calendrier 2024. Un devis pourra être demandé.

Pour clore la séance, Madame le Maire rappelle que la cérémonie des vœux de la municipalité se déroulera le samedi 13 janvier à 11H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 21H30

Le secrétaire de séance  
P. HEGO